



RGPD : rôle du DSI dans la mise en conformité

960 € HT (tarif inter) | REF : ENV81

TARIF SPÉCIAL : particuliers et demandeurs d'emploi

Avec la mise en vigueur du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD / GDPR), qui est un règlement de l'Union européenne, de nouveaux droits pour les individus et de nouvelles obligations pour les entreprises sont désormais instaurés. L'objectif de cette formation est de sensibiliser les équipes de la DSI à la protection des données à caractère personnel.



14

HEURES

OBJECTIFS

- Définir la gouvernance à mettre en place dans le cadre de la protection des données à caractère personnel Apprendre à définir un programme d'audit et de pilotage de la sécurité..

INFOS PRATIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternance équilibrée de présentations, d'ateliers sur simulateur et de mises en situation dans des conditions similaires à celles de l'examen.

Modalités de l'évaluation initiale

Test de positionnement en amont de la session de formation.

Modalités d'évaluation finale

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques.

Accessibilité aux personnes handicapées

Dans votre espace candidat, une rubrique dédiée au handicap vous permettra d'exprimer vos besoins d'adaptation afin que vous puissiez suivre votre formation dans les meilleures conditions.

Modalités et délais d'accès

L'inscription doit être finalisée 72 heures avant le début de la formation.

STATISTIQUES

Taux de satisfaction : 100%
Taux d'abandon : 0%

DATES ET LIEUX

Nous consulter

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC : Dirigeants, Responsables juridiques, Délégué à la protection des données, Data Protection Officer, correspondant informatique et libertés - CIL, informaticiens en lien avec la sécurité des données ou tout responsable de projet en systèmes d'information.

PRÉREQUIS : Avoir une bonne connaissance du RGPD

LES PLUS

Accès à la bibliothèque numérique pendant 3 mois : + de 1000 tutos, livres numériques et vidéos Salles de formation climatisées équipées d'ordinateurs PC de dernière génération Vidéos projecteurs interactifs Support de cours du formateur.

AUTRES INFORMATIONS

HORAIRES DE LA FORMATION de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

PROGRAMME

Les préconisations de la CNIL

- La méthodologie préconisée.
- Présentation des mécanismes et outils pour le transfert de données.
- Guides et outils mis à disposition par la CNIL.
- Le management du risque : principes et grilles.
- Les points forts et les points faibles de la méthode de la CNIL.

Travaux pratiques : Mise en situation professionnelle

Gouvernance à mettre en place pour l'externalisation des données

- Mise en place de COPIL, Le RSSI, désignation d'un DPO, rôle du DSI, le sous-traitant hébergeur.
- Table RACI.
- Formalisation du référentiel SSI et vie privée.

Travaux pratiques : Quiz

Intégration de la vie privée dans le cycle de vie des projets

- Intégration des notions de RGPD dans le cadre de l'approche en V.
- Intégration des notions de RGPD dans le cadre de l'approche Agile.

Travaux pratiques : Quiz

Mise en place d'une politique de sécurité informatique

- Les audits : vérification de la conformité organisationnelle, de l'architecture, du code....
- Pilotage des tableaux de bord.

Travaux pratiques : Quiz